



LE JOURNAL

**Ici, quand on s'arrête
On fait son nid comme un oiseau
On laisse fuir le temps et l'eau
Et les nuages sur sa tête
Ici, quand on s'arrête**



La douce poésie d'Emile Gardaz nous invite à nous arrêter.

Ici.

Suivons donc ces oiseaux qui ont fait leur nid ici, dans ce coin de pays ou qui ont migré vers d'autres contrées. Certains se sont dirigés plein sud, cet été, pour participer à une grande fête viticole et en sont revenus des étoiles plein les yeux.

Les plus jeunes sont allés se promener plus au nord et sont rentrés tout joyeux.

De quelques autres encore, nous découvrons les passions, les talents artisanaux et artistiques.

Notre balade au milieu des gens d'ici finit sa course entre les pages d'un futur livre. Et nous attendons avec impatience décembre, synonyme de vernissage de l'ouvrage de Martin Nicoulin !

L'histoire de Besencens, Fiaugères et St-Martin jusqu'à leur fusion en 2004.

L'histoire des gens d'ici...

Déjà 15 ans...

1er janvier 2004

début de la nouvelle commune de Saint-Martin FR,
résultat de la fusion entre Besencens, Fiaugères et St-Martin.

Eh oui, déjà 15 ans que cette nouvelle commune fonctionne et je peux dire, fonctionne très bien !

C'était hier et pourtant on a déjà plus de trois législatures de rodage dans cette nouvelle commune fusionnée. Si je fais un peu le tour de toutes les réalisations entreprises par le Conseil communal durant ces 15 ans, j'y trouve la rénovation et l'entretien de nombreuses routes AF, l'élaboration et la construction de collecteurs eaux usées hors zone, la révision du PAL, la création de la place multisports, la réalisation du sentier des arbres, l'entretien des bâtiments communaux, la construction du local du feu, l'informatisation du Conseil communal, la fusion du cercle scolaire, pour ne citer que les plus importants investissements et j'oublie certainement encore des éléments. Tout ceci sans jamais modifier notre cote d'impôts. Je me souviens qu'à la fusion nous avons fixé ce coefficient sans être très sûrs de pouvoir le maintenir longtemps à ce niveau-là. Eh bien 15 ans ont passés et je suis très content de ce statut quo et j'espère pouvoir finir cette législature avec cette même cote d'impôts malgré tous ces investissements communaux, sans oublier les très importants investissements de district, si je pense aux EMS, au CO et au centre médical.

Donc pour ma part, je suis assez satisfait et très content de fêter le 7 décembre 2019, avec tous les citoyens de notre commune, les 15 ans de cette fusion avec **le vernissage du Livre historique** qui retrace l'histoire et la vie des communes de Besencens, Fiaugères et St-Martin. Un ouvrage qui est aussi un investissement important pour nos budgets, mais surtout une découverte de nos communes d'avant la fusion. Ce magnifique ouvrage vous sera présenté et dédié par son auteur, M. Martin Nicoulin et vous aurez la possibilité d'acquérir ce Livre ce jour-là.

Au moment où vous lisez ces quelques lignes, cet ouvrage sera pratiquement sous presse et je me réjouis de vous accueillir le jour du vernissage pour une journée de rencontre et de fête en toute simplicité et convivialité.

Gérard Buchs, Syndic

Calendrier USL

Octobre 2019

- 4-5 Soirée jeux flipper, Shoot-again-Fribourg
- 23-27 Comptoir de la Veveyse, Châtel-St-Denis

Novembre 2019

- 8 Souper tartare Jeunesse
- 8-9 Soirée jeux flipper, Shoot-again-Fribourg
- 9 Soirée Sketch-Up Jeunesse
- 10 Bénichon et Patronale
- 23 Souper de soutien du FC
- 23 Tournoi flipper, Shoot-again-Fribourg

Décembre 2019

- 5 Visite de St-Nicolas
- 6-7 Soirée jeux flipper, Shoot-again-Fribourg
- 7 Vernissage du livre historique
- 9 Don du sang, Samaritains
- 14 Marché de Noël
- 26 Loto du Ski-Club
- 28 Concert du Coeur-Mixte

Janvier 2020

- 2 Loto des Rois, Choeur mixte
- 6-10 Camp de ski des écoles

Administration communale

Place du Village 3
Case postale 4
1609 Saint-Martin
Tél. 021.907.88.73
Fax 021.907.72.64
e-mail : commune@saint-martin-fr.ch

Horaire du secrétariat communal

lundi : 14h00 à 17h00
jeudi : 09h00 à 11h30
14h00 à 18h30

Horaire de la caisse communale

mardi : 15h00 à 18h00

Repas à domicile

Toute personne âgée ou souffrant d'une mobilité réduite peut faire appel au service de repas à domicile de la commune.

Les inscriptions se font auprès du secrétariat communal au : 021.907.88.73

La distribution des repas est possible du lundi au vendredi (Coût du repas 14 Frs).

Il était une fois... une localité devenue Saint-Martin FR.

Et tout tourne autour d'elle...

Oui, elle, la commune. Trois communes, une histoire qui va nous être contée par le passionné et passionnant historien Martin Nicoulin et que nous pourrons lire dès le mois de décembre prochain, date à laquelle le livre sera distribué.

Cette histoire, notre Conseil communal l'a voulue éditée l'année des quinze ans de la fusion des trois communes. On parle, on décide en conseil, on choisit l'historien, le graphiste, on crée une « commission du livre » qui sera chargée de suivre la chose jusqu'au vernissage. Tout un processus qui aura duré deux ans en tout.

Pour son auteur, un tel ouvrage est synonyme de centaines d'heures de fouilles, de lecture et de transcription d'archives privées, communales, cantonales et ecclésiastiques, de dizaines de rencontres avec des personnes qui ont « fait » la vie de nos villages, des heures de déplacements, des visites vertigineuses de clocher...

Et une fois qu'on a récolté toute cette matière, il faut rédiger !

Chaque étape a ses propres contraintes, mais ce livre-ci contient une difficulté supplémentaire : il recoupe les histoires de trois villages, et non celle d'un seul comme c'est le cas des précédents ouvrages de M. Nicoulin. Et tout n'est pas toujours facile quand on se fait pousser pour respecter des délais durant les séances avec la commission !

Les réunions sont émaillées des récits passionnés de Martin. Autour de lui, il y a des personnes qui écoutent, celles qui apportent leur pierre à l'édifice avec leurs connaissances et leurs recherches sur des sujets précis, il y a celles qui représentent la mémoire vivante de la commune et repèrent d'un œil averti les visages connus sur les anciennes photos. Il y a les secrétaires, les membres qui planifient la journée du vernissage, ceux qui s'attaquent aux corrections des textes achevés, le graphiste-éditeur qui sera le garant du produit fini... et la présidente pour diriger tout ce monde sous le regard bienveillant du syndic.

Quelques perles...

M. Nicoulin au moment de la rédaction de ses textes :

« Ma femme m'a dit : je ne te vois plus que de dos ! »

M. Nicoulin au graphiste : « la beauté c'est toi, c'est pas moi »

Des moments amicaux, amusants, riches, des moments passionnants, sérieux, parfois un brin de tension, mais toujours le même but : le vernissage du livre racontant l'histoire des communes de St-Martin, Besencens et Fiaugères des débuts jusqu'à notre commune actuelle de Saint-Martin FR.

Une belle aventure, une longue histoire.

CF



VERNISSAGE
Samedi 7 décembre 2019 à la salle polyvalente
de Saint-Martin dès 10 heures.

Joël Mesot, président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich

• En octobre 2018, lors de votre nomination à la tête de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ), la population Veveysanne a appris que vous êtes originaire de Fiaugères.

**Vous êtes né et avez grandi à Genève, avez-vous un attachement particulier à votre village, votre région d'origine ?
Avez-vous l'occasion d'y venir de temps en temps ?**

J'ai toujours gardé un lien très fort avec Fiaugères. Enfant, nous visitons régulièrement mon grand-père paternel, mes oncles et tantes Riquet et Odile, ainsi que Fernand et Louise, ainsi que mes cousins et ma cousine.

Mes parents, Paul et Eliane passant leur retraite à Fiaugères, je leur rends visite lorsque je le peux. Malheureusement moins souvent que je le désirerais.



• Quelles formations avez-vous suivies, quels postes avez-vous occupés avant d'être nommé directeur de l'EPFZ ?

Cela risque de prendre du temps à expliquer. Pour faire simple, après avoir étudié la physique à l'EPFZ, j'ai effectué un doctorat conjointement avec l'Institut Laue Langevin à Grenoble. Mon premier job après ma thèse fut de construire un détecteur à l'Institut Paul Scherrer. Avec ma famille, nous avons alors passé deux ans au Laboratoire National d'Argonne près de Chicago. A notre retour en Suisse j'ai repris la direction d'un laboratoire du PSI et de l'EPFZ. En 2008 le Conseil fédéral m'a nommé directeur du PSI. Vous connaissez la suite...

• Pensez-vous que votre parcours aurait été le même si vous aviez grandi à Fiaugères et suivi votre scolarité en Veveyse ?

Difficile à dire, tant le développement d'un chemin de vie dépend des personnes rencontrées. Ce qui est certain est que ma décision d'étudier à Zurich fut un pas important. L'aurais-je fait en ayant grandi à Fiaugères ? D'un côté, j'avais de la facilité pour les mathématiques et les branches techniques et mes parents m'ont toujours soutenu et laissé libre de faire mes choix de carrière. D'un autre côté mon choix d'aller étudier à Zurich fut fortement influencé par mon prof de physique au collège De Staël à Genève, M. Sabev.

• Qu'est-ce que l'enracinement de votre famille dans la campagne fribourgeoise vous apporte dans votre vie quotidienne et dans votre activité professionnelle ?

Je pense que mes parents, tous deux d'origine fribourgeoise m'ont transmis des valeurs fondamentales telles que : honnêteté, modestie, mais également persévérance et envie de progresser. J'essaie d'orienter mes actions et décisions en me rappelant ces valeurs importantes.

• Quels sont les grands défis qui vous attendent ces prochaines années en tant que président de l'EPFZ ?

Les défis sont multiples et j'en mentionnerai trois : 1) convaincre : il est essentiel d'expliquer l'importance de la recherche fondamentale pour la Suisse. Ce moteur de l'innovation est un atout majeur pour permettre à la Suisse de rester compétitive face à la concurrence, en particulier venant de l'Asie. 2) Ouverture : la nécessité de pouvoir recruter nos chercheurs à l'international. Cette tradition, présente dès la création de l'EPFZ en 1855 et l'EPFL il y a 50 ans, est une clé expliquant le succès des deux Universités. 3) Diversité : augmenter rapidement le nombre de femmes professeurs à l'EPFZ. Pour y arriver nous avons lancé ce printemps une série de mesures spécifiques.

• Lorsque l'heure de la retraite arrivera, envisagez-vous un « retour aux sources » dans notre commune ?

Effectivement, la probabilité que nous nous établissions dans la région lors de notre retraite n'est pas négligeable. En partie pour nous rapprocher de notre famille, en partie car la ferme familiale rénovée par mes parents est un petit paradis.

• Votre « mot de la fin » pour les habitants de la commune de Saint-Martin...

Notre société change à un rythme de plus en plus effréné (même le nom des villages change !). C'est pourquoi il est important de trouver un bon mélange entre tradition et modernité. Une région comme la Veveyse, localisée entre Fribourg et Lausanne, possède des avantages indéniables permettant une haute qualité de vie. Restons donc optimistes face à un futur pouvant parfois apparaître incertain.

L'Arbre à savons

L'arbre à savon... ? Un arbre où poussent des savons ? Et bien presque... **car oui l'arbre à savon ça existe vraiment.** Le *Sapindus saponaria*, est plus connu sous le nom commun de l'arbre à savon. Les noix de cet arbre sont riches en saponine et peuvent être utilisées par exemple pour laver le linge !

Passionné de nature et de plantes, thème dont il a fait son métier, **Gaëtan Matthey** cherchait depuis quelque temps à faire un geste pour notre planète, l'idée étant de fabriquer un produit écologique produisant zéro déchet. Il a donc arpenté les marchés et un beau jour d'été en Ardèche, il a découvert et ramené des savons 100 % naturels et s'est dit : pourquoi ne pas en produire moi-même, en faire un commerce et lui donner le nom de « **L'Arbre à savon** » ? clin d'oeil à cet arbre du même nom.

Nous pourrions imaginer qu'il s'agit là d'un pari risqué voir audacieux. Mais la créativité, le goût de l'artisanat, le courage de relever des défis, un lieu de vente au milieu de la nature; tous les ingrédients étaient réunis pour que Gaëtan se lance dans cette aventure 100 % écologique !



Entièrement naturels et biodégradables, vous pouvez découvrir les savons de Gaëtan sur la page Facebook de l'Arbre à savon : **facebook.com/larbreesavon/**.

Vous les trouverez, ainsi que d'autres produits cosmétiques, directement sur place à **Fiaugères, route de Porsel 103** tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 17h30 à 20h00.

Ces produits sont également disponibles chez **Naturellement Vrac** à Châtel-St-Denis, **au salon de coiffure Plein-Soleil** à Saint-Martin, ainsi qu'à l'épicerie **le Petit Mag** à Chatonnaye.



Nous vous divulguons **quelques secrets de production** de ses savons (mais attention pas assez pour lui faire concurrence !).

La fabrication chimique du savon par saponification à froid (temps de cure entre 4 et 5 semaines) va former des molécules de savon et de glycérine végétale. Pour former ces molécules, une base alcali (soude caustique appelée également hydroxyde de sodium ou encore hydrolyse d'eau de mer) sera mélangée à un corps gras (huiles végétales issues de l'agriculture biologique comme par exemple, huile d'olive, noix de coco, beurre de karité, tournesol, ricin ou encore beurre de cacao).

Les deux bases dissociées seront par la suite mélangées et on obtiendra ainsi une pâte prénommée la trace (la trace est ce moment où les huiles et la base alcali commencent à réagir entre elles pour former la pâte à savon). Contrairement au savon, la glycérine végétale aura pour action de produire un film protecteur gras sur la peau.

Il existe une autre méthode de saponification, celle-ci est produite à chaud en 24 heures, elle est principalement utilisée en grosse quantité dans les milieux industriels. La fabrication du savon de Marseille se fait également à chaud. L'avantage de la saponification à froid et que les huiles gardent toutes leurs vertus.

Pour terminer le processus de fabrication du savon, il faudra encore ajouter des parfums issus d'huiles essentielles ou d'huiles rares comme l'amande douce, le jojoba ou l'argan. A cela seront ajoutés des pigments naturels pour la coloration comme le curcuma qui donnera une couleur jaune moutarde, de l'argile pour faire le rouge ou encore de la poudre d'orties pour le vert. Certains de ces pigments sont également bénéfiques pour la peau. CB

Impressions et souvenirs des figurants et bénévoles de la **Fête des Vignerons 2019**

Impossible d'ignorer que la **Fête des Vignerons 2019** s'est déroulée à Vevey du 18 juillet au 11 août dernier ! La réussite d'un tel événement dépend en bonne partie de l'engagement de milliers de bénévoles et de figurants.

Plusieurs habitantes et habitants de nos villages ont participé activement à l'aventure comme figurants dans le spectacle ou pour l'animation des stands et rues de Vevey. Coup de projecteur sur quelques personnes pour qui la Fête des Vignerons 2019 gardera une saveur particulière.



Pascal Besnard de Fiaugères : « Docteur » du spectacle

A l'origine Pascal Besnard entame son parcours dans la Fête des Vignerons comme choriste. Dès septembre 2018, il répète les chants du spectacle au sein du Choeur symphonique de Vevey. Toutefois un nouveau défi s'offre à lui : une rencontre avec Daniele Finzi Pasca, le metteur en scène, a lieu début mars à Vevey.

"Jérôme Aké Béda, Christophe Monney et moi-même avons été recrutés ce jour-là sans devoir faire le moindre bout d'essai. En ce qui me concerne, plus de 35 ans de radio (à l'actuelle RTS) et douze années de présentations au Château de Chillon comme chantre de la Confrérie du Guillon ont apparemment suffi à convaincre la production de mes capacités à m'exprimer en public", explique-t-il. C'est ainsi que Pascal Besnard devient l'un des trois « Docteurs ». Ce sont les docteurs qui apparaissent dans Pinocchio qui ont inspiré Daniele Finzi Pasca.

Son rôle consiste d'abord à lancer le spectacle "j'ai eu l'honneur de dire les tout premiers mots de la fête lors du prologue". Puis à assurer de nombreuses transitions entre les tableaux, parfois de manière solennelle, mais le plus souvent de façon comique. Les trois Docteurs ont également prononcé l'épilogue du spectacle, avant le tableau final réunissant les 5500 acteurs, solistes, choristes, musiciens et figurants.



Pour Pascal Besnard, les moments forts sont évidemment nombreux. Il y a d'abord la force et la solidarité qu'ont manifesté les intervenants sur scène mais aussi dans les coulisses.

Lors de la dernière représentation, de très nombreux figurants ont été submergés par l'émotion mais aussi des professionnels qui œuvraient dans l'ombre, techniciens, régisseurs, costumiers, etc...

"Je garde aussi un souvenir ému de l'accueil que nous a réservé le public lors des trois grands cortèges dans les rues de Vevey. Nous avons été salués comme de véritables rockstars par des dizaines de milliers de personnes... impressionnant !"

Virginie Hassler de St-Martin : sauterelle-percussionniste

Pour Virginie Hassler, participer à une Fête des Vignerons en tant que bénévole devient un rêve lorsqu'elle assiste à l'édition de 1999. C'est ainsi qu'en mars 2017, à l'ouverture des inscriptions pour la Fête des Vignerons 2019, elle remplit un questionnaire et reçoit une proposition de rôle 10 mois plus tard. Virginie a donc l'opportunité d'intégrer le spectacle en tant que percussionniste vêtue d'un magnifique costume de sauterelle.

Précisons que Virginie a été percussionniste de la fanfare l'Avenir de Saint-Martin durant de nombreuses années. Durant le spectacle, sa troupe se compose de 38 personnes et participe à plusieurs tableaux, parmi lesquels « vendanges 1 », « les larmes », « les 3 soleils » ou encore « la St-Martin, mon coup de cœur : on clappait simplement des mains », explique-t-elle. En participant à tous ces tableaux, Virginie a cumulé au total une bonne heure de présence sur scène à chaque représentation.

Un moment fort ? « Je dirais que la première générale du 17 juillet était impressionnante et on était à l'affût de la réaction du public. Lorsque tout le monde s'est levé au final, on s'est dit «c'est gagné !» et le dernier spectacle était le plus chargé en émotions. Il y a eu des larmes avant même d'avoir joué les premières notes et encore longtemps après notre sortie de l'arène. On avait de la peine à accepter que cette aventure folle se termine déjà ».

Ce que Virginie retient aujourd'hui « c'est des milliers de moments extraordinaires, des rencontres magnifiques avec tant de personnes dont certaines resteront des amis pour la vie et avec qui on espère pouvoir vivre la prochaine dans une vingtaine d'années ».



Virginie Hassler avec le metteur en scène Daniele Finzi Pasca



Charly Braillard avec l'attelage de la noce, Corine Buttet et Jean-Pierre Chollet au centre

Charly Braillard de Besencens : groom dans l'attelage de la noce

C'est par un de ses amis du monde équestre que Charly Braillard se trouve embarqué dans cette aventure. Seul fribourgeois de cette petite équipe, Charly participe ainsi pour la première fois comme figurant à une Fête des Vignerons.

Le char du tableau de la noce est tiré par quatre chevaux. Chaque groom s'occupe personnellement d'un cheval. Le rôle de Charly est de veiller au bien-être et au calme du cheval dans l'arène. Avant chaque spectacle, les grooms doivent aussi mettre des pantoufles aux chevaux pour que ceux-ci n'abîment pas le fameux plancher LED. « J'ai été particulièrement impressionné par le calme des quatre chevaux, à aucun moment ceux-ci ne sont devenus agités pendant le spectacle », explique-t-il.

Charly a l'occasion de participer à tous les spectacles et a vécu des moments fabuleux. « C'était impressionnant de voir cette arène remplie de spectateurs conquis à chaque représentation » dit-il. « Et j'ai trouvé extraordinaire de participer à ces cortèges dans la ville et d'être régulièrement interpellé et salué par des connaissances ».

Impressions et souvenirs des figurants et bénévoles de la **Fête des Vignerons 2019**

Isabelle Bartholdi de St-Martin : figurante dans le tableau de la foire de la Saint-Martin

Isabelle Bartholdi a vécu et grandi à la Tour-de-Peilz, une région naturellement attachée à la Fête des Vignerons. Sa candidature pour le spectacle de 1999 n'ayant pas été retenue, elle tente à nouveau sa chance cette année et reçoit la proposition de participer au tableau de la foire de la Saint-Martin.

Dans ce tableau qui représente une scène du marché, Isabelle joue le rôle d'une vendeuse de fromage. « Ce tableau n'avait certes pas de chorégraphie impressionnante mais ça grouillait de vie dans tous les sens, avec un nombre très élevé de figurants et même la participation d'un troupeau de chèvres. J'ai eu beaucoup de plaisir », raconte-elle.

Pour Isabelle, il est difficile de retenir un unique moment fort. « Toutefois à chaque spectacle, j'avais les larmes aux yeux à l'apparition de la messagère boiteuse » incarnée par Sofia Gonzalez, une jeune athlète paralympique vaudoise.

« J'ai été aussi impressionnée par la participation au spectacle de personnes handicapées », dit-elle. Pour elle, le spectacle de jour et celui de nuit proposaient deux ambiances totalement différentes. Elle garde des souvenirs lumineux de cette fête et se réjouit de participer, le 12 novembre prochain, à la (550ème !) foire de la Saint-Martin à Vevey, en costume comme tous les figurants et figurantes du tableau.



Isabelle Bartholdi (à dr.) avec Sofia Gonzalez (à g.)

Raphaël Monney de Fiaugères : membre des sonneurs de cloches de La Roche

C'est en tant que membre des sonneurs de cloches de La Roche que Raphaël Monney participe à l'animation de la Fête des Vignerons. Les sonneurs avaient déjà participé à l'édition de 1999 en égayant les rues de Vevey.

Il défile donc avec la société dans le cortège organisé lors de la journée cantonale fribourgeoise du 21 juillet. Le groupe anime également deux autres jours le jardin fribourgeois ainsi que les caveaux et les rues dans les alentours de l'arène en procédant à des cortèges improvisés.

Laurent Gobet de St-Martin : membre de la fanfare de la Veveyse

Avec d'autres membres de la fanfare de St-Martin, Laurent Gobet intègre la fanfare de la Veveyse, un ensemble spécialement créé pour la Fête.

Cette fanfare défile notamment lors du cortège du couronnement du jeudi 18 juillet. La météo empêche le défilé suivant, puis les amis ne pourront pas participer au cortège reporté du 3 au 10 août. « Nous sommes quand même descendus le 3 août et nous avons fait des concerts sauvages ainsi qu'un petit cortège improvisé », explique Laurent.

« Je garde un magnifique souvenir du cortège du 18 juillet, où des milliers de personnes étaient présentes et joyeuses de voir tous les groupes défilé. C'était impressionnant de voir autant de monde sur 3 km de cortège ! ».



Carole Savoy de La Rogivue : membre de la Parade de Nuit

C'est en famille avec ses deux filles Mélanie et Rachel que Carole Savoy, notre boursière communale, participe à la Parade de Nuit. Celle-ci a lieu chaque soir à Vevey à 21h30 lors des spectacles de jour et à 23h30 lors des spectacles de nuit.

La Parade rappelle le spectacle de Daniele Finzi Pasca en conviant insectes, coccinelles géantes et porteurs d'artifices virevoltants à défiler entre les quais, du Jardin Doret à Entre-deux-Villes, avec une halte devant l'Alimentarium pour une performance visuelle. A Carole la sauterelle, Mélanie la coccinelle et Rachel le papillon.

Carole garde des souvenirs magnifiques de cette Parade de Nuit et bien sûr des autres moments de la fête. « Le soir du 1er août, les quais étaient bondés de monde, je n'ai jamais vu autant de personnes, c'était juste incroyable de défiler ce soir-là ». Elle a aussi eu l'occasion d'assister au spectacle qu'elle a trouvé magnifique et magique. « J'ai été émue par le tableau des armailis et surtout par le chant du ranz-des-vaches, un moment inoubliable », conclut-elle.



Carole Savoy lors de la Parade de Nuit



la Parade de Nuit (photo J.C.Durgniat)

Un immense merci aux personnes interrogées pour avoir partagé leurs souvenirs de cette Fête des Vignerons 2019 qui n'aura laissé personne indifférent. Que ce soit les figurants du spectacle, les professionnels en coulisses, les bénévoles, les spectateurs ou les visiteurs, tous garderont en mémoire les images marquantes d'une fête qui n'a lieu qu'une fois par génération. Rendez-vous donc dans environ 20 ans pour de nouveaux moments forts.

YA



Spectacle de jour (photo Samuel Rubio)

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce journal.
Merci particulièrement à nos annonceurs, nos correcteurs.

Equipe rédactionnelle : Charlotte Fisler, Sylvie Maillard, Christine Simac, Cédric Borer, Yannick Aebischer

Institut de Beauté Onglerie "ToP HarmoniE"



GUINOT
cosmecology

- Soins spécifiques visage
- Soins des mains
- Soins des yeux
- Soins des pieds
- Teintures des cils et sourcils
- Onglerie : pose gel, vernis permanent
- Epilations

*Détente, beauté et sérénité
avant les fêtes*

*15 % sur les soins du visage
durant les mois de novembre et décembre*

Pour tous renseignements et conseils :

☎ 021 907 66 45 📞 079 776 89 33

Mireille Favre
Esthéticienne & styliste onguilaire
Courtes Poses 32 1609 St-Martin

Ateliers
le Régio
Gourmands Créatifs Bien-être



Ateliers gourmands
Saison automne/hiver 2019-2020

Tout le programme disponible sur le site
www.leregio.ch

Route de Vevey 30 - 1618 Châtel-St-Denis - 079 630 30 31



**Nous sommes proches
de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Olivier Grand, conseiller en assurances
T 079 230 60 11, olivier.grand@mobiliere.ch

Agence Châtel-St-Denis
Grand-Rue 41
1618 Châtel-St-Denis
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

91588



Entrée
gratuite
dans plus de
500
musées

Pour les passionnés de culture
et ceux qui veulent le devenir.

Entrée gratuite pour les sociétaires grâce
à leur carte de débit ou de crédit Raiffeisen.

raiffeisen.ch/musees

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

Annie Francken de Fiaugères

Je souhaite vous présenter Mme Annie Francken, que j'ai eu la chance de rencontrer afin qu'elle me parle de ses activités, qui s'articulent autour de deux axes : les soins et la peinture.

Soins à l'unis'sons

Mme Francken est dotée d'une sensibilité et d'une empathie particulières, qui se sont accrues à son installation dans notre commune. Écoutant son désir d'aider les autres et souhaitant consolider ses connaissances, elle a suivi de nombreuses formations dans les soins, qu'elle prodigue tant aux personnes qu'aux animaux.

Elle a notamment une formation de sono énergéticienne et pratique les bols chantants. Il s'agit d'un soin complet qui dure entre 1h15 et 1h45, utile en cas de problème ciblé mais aussi comme soin de relaxation. Les bols chantants apportent leurs bénéfices par la transmission des vibrations dans le corps, donnant un massage sonore.



Le magnétisme et la radiesthésie font également partie de ses domaines d'activité et apportent un soutien suite, entre autres, à des traitements par radiothérapie. En tant que magnétiseuse, elle agit sur la circulation des énergies. Elle utilise le pendule pour son travail en radiesthésie.

Un autre domaine dans lequel elle a été formée est l'acupressure, qui est une technique de libération des blocages émotionnels et physiques par pression sur des points clés. L'acupressure est efficace notamment pour lutter contre les allergies et l'hyperactivité. Annie Francken travaille aussi avec les huiles essentielles, soutenue dans ce cas par une aromathérapeute professionnelle.

Annie Francken a installé son cabinet « soins à l'unis'sons » dans sa villa de Fiaugères. N'hésitez pas à la contacter afin de fixer un rendez-vous. Elle saura vous aider, vous écouter, vous soutenir et vous faire découvrir tout un univers qui entoure ses soins, ainsi que d'autres facettes de ses « dons ».

Contact :

Page Facebook : www.facebook.com/Soinsalunissons/

E-Mail : way.anniefrancken@gmail.com

Tél. : +41 79 457 41 37

Juuj Art

Mme Francken est également passionnée de peinture depuis toujours, mais c'est après avoir arrêté le théâtre, désirent poursuivre une activité artistique, qu'elle s'y est remise en autodidacte il y a quelques années.

En octobre 2018, elle a eu le plaisir de participer à une exposition d'artistes à Remaufens. Cette expo fut sa première occasion de confronter ses œuvres au public. Elle y a vendu quelques-unes de ses productions, a enregistré quelques commandes et a reçu des retours positifs de galeristes. Un véritable encouragement à poursuivre ses créations artistiques.

Annie peint à l'acrylique des séries de tableaux sur des thèmes tels que les mandalas (représentants les sept chakras), les nébuleuses, les paysages, les animaux, ou des peintures plus abstraites mais dans lesquelles on retrouve l'inspiration de la nature. Ses tableaux, généralement colorés, sont toujours empreints de douceur et de féminité.



Juuj ??? C'est une jolie histoire simple... qui a décidé de son nom d'artiste peintre. « Lorsque j'ai voulu signer ma première toile, qui était une silhouette de femme japonaise, je ne savais pas quel nom utiliser puisqu'à cette époque je venais d'entamer les démarches pour reprendre mon nom de jeune fille! J'expliquais mon dilemme à mes enfants, et là ma fille me dit en riant : fais une croix! Éclat de rires... et soudain une étincelle dans les yeux, elle me dit : signe "juuji" en japonais cela veut dire : une croix.

Quelques-uns de ses tableaux sont actuellement accrochés à la boulangerie Maillard à Attalens. Si vous êtes intéressés par son travail, allez les admirer et visiter sa page Facebook : <https://www.facebook.com/JuujArt/>

Pour terminer il faut mentionner que ses deux activités sont imbriquées; Annie trouve parfois son inspiration en prodiguant un soin, se trouvant alors dans un état proche de la méditation. Certains sujets de ses tableaux sont directement tirés de l'univers des soins (les chakras, les nébuleuses, l'inspiration de l'Inde).

Je remercie Madame Francken pour sa disponibilité et lui souhaite plein de succès dans ses activités. SM

Assemblée communale du 14 mai 2019

Comptes de fonctionnement 2018

Les comptes de fonctionnement se soldent par un excédent de revenus de **CHF 19'708.16**.
Le budget prévoyait un excédent de charges de **CHF 17'570.00**.

Informations diverses du Conseil communal

- La modification du règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires a été approuvée. Le seul changement concerne le barème de réduction.
- Un crédit d'étude a été accepté pour le déplacement et la remise à neuf de canalisations dans le quartier des Courtes Poses sur tout le tronçon de la route de Châtel au chemin de la Meletta.
- L'automne passé, huit communes de notre district ont soumis les nouveaux statuts de l'association des communes de la Veveyse (ACV) à l'approbation de leur législatif. Six d'entre eux les ont acceptés et deux les ont refusés. Le Conseil général de Châtel-St-Denis a reporté l'objet. La majorité exprimée ne suffit pas, de nouveaux statuts ont donc été soumis une nouvelle fois avec comme principal changement une diminution de la limite d'endettement. Ces derniers ont été acceptés dans toutes les communes de la Veveyse le printemps dernier.

Informations diverses

Ecole

La fusion des cercles scolaires entre les communes de Saint-Martin et de le Flon est maintenant devenue effective depuis le 01.08.2019, tout a été mis en place pour que celle-ci se déroule le mieux possible.

Sentier des arbres

L'application "Flower Walks" dévoile des sentiers et leurs relevés botaniques à travers toute la Suisse. Notre sentier est le premier entièrement fribourgeois à y figurer. Sur le parcours, les plantes intéressantes sont signalées aux utilisateurs tout au long du chemin grâce à la fonction GPS. Des informations passionnantes sur ces plantes sont mises à disposition à l'endroit où chaque plante est rencontrée. Grâce à une galerie de photos, la reconnaissance des plantes présentées par l'application est un jeu d'enfant. De cette façon, la botanique ce n'est que du bonheur ! L'application est gratuite. Elle disponible en français, en allemand et en italien et peut être utilisée sur Smartphones et tablettes (android et iOS).

Mise en service de l'application FRIAC

Le Grand Conseil a donné son aval, le 8 février 2017, aux modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), qui créent les bases légales nécessaires pour l'introduction de la nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables ainsi que des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire, FRIAC (Fribourg Autorisation de Construire). La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers. L'application de gestion des dossiers de demandes préalables et de demandes de permis de construire (simplifiées et ordinaires) doivent, **depuis le 3 juin 2019, être obligatoirement déposés auprès des communes par le biais de FRIAC**. Pour ce faire, les personnes concernées devront se créer un compte informatique personnel de l'Etat, qui leur permettra de gérer et de déposer leurs dossiers en ligne. Dans un premier temps, un nombre déterminé de dossiers papier sera demandé en parallèle du dépôt électronique, en fonction de la procédure. Pour garantir à chacun/e la possibilité d'effectuer une demande de permis de construire, le/la requérant/e pourra demander à la commune, contre émoluments, la saisie électronique à la demande, des plans et des annexes nécessaires.

Vous trouverez toutes les informations sur FRIAC à l'adresse suivante :

www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-accueil

Le secrétariat communal se tient également à votre disposition pour tout autre renseignement

Passeport-Vacances

Le Passeport-vacances édition 2019 s'est bien déroulé. Le nombre de participants et d'activités ont accusés une légère baisse par rapport à 2018. Le comité est toujours à la recherche d'accompagnants ou d'organiseurs d'activités. Intéressé ? Faites-le savoir ! info@pas-vac-veveyse.ch ou par téléphone 079 793 48 65.

Ce journal est avant tout le vôtre.

Donnez-nous des idées de sujet ou de rubrique, informez-nous de vos manifestations.

Nous comptons en particulier sur une aide avisée pour la page agricole.

Contact : journal@saint-martin-fr.ch

Shoot Again !

Si vous connaissez Laurent et Céline Gregoire, c'est peut-être que vous habitez Fiaugères ou que vous avez visité ses journées de "vide-grenier geek" à Saint-Martin. Ou peut-être partagez-vous sa passion du flipper ?

C'est le vendredi 13 septembre au soir, que **le nouveau club-association de joueurs de Flipper « Shoot Again »**, créé par Laurent et son épouse, a ouvert ses portes dans l'ancien bureau communal de Fiaugères. Un lieu particulier pour un passe-temps singulier.

En entrant dans ce temple du flipper, on est tout de suite mis au parfum : lumière diffuse, clignotements et bruitages (parfois même un hurlement !) des machines, accompagnés des mouvements des joueurs qui actionnent le flipper en pressant ses boutons latéraux. C'est bruyant, mais l'ambiance est plutôt calme et bon-enfant : concentrée.

Le lieu réunit des passionnés du jeu sur ces machines. Laurent Gregoire en est un, lui qui collectionne des flippers depuis des années : sur les 17 que l'on peut voir ici, 16 lui appartiennent. Ce qu'on comprend au fil de la discussion, c'est que ces machines voyagent : on en achète, on les prête, on les échange, on les revend. Histoire d'éviter l'ennui et de rester attractif. Et puis, un flipper neuf, c'est quand même entre Frs 7'000 et 9'000...



Parce que, oui, les flippers ça se fabrique encore ! qui a dit qu'ils avaient disparu ? Certes, entre 1998 et 2013, il n'y avait plus qu'un seul fabriquant de ces machines dans le monde. Mais depuis, il s'en crée à nouveau environ 4 à 5 pièces par an.

De tels clubs, Laurent en connaît en Suisse alémanique (Thoune, Soleure, Bâle et Schaffhouse). Le sien est, à sa connaissance, le premier existant en Romandie. Il est ouvert à tous. Des joueurs qui retrouvent, lors de ces soirées, des sensations qui réveillent de bons souvenirs de jeunesse, parfois d'armée...

Pour les plus grands aficionados, il existe aussi des tournois et même des championnats du monde !

Comment ça fonctionne à Fiaugères ?

On vient passer un moment ou toute une soirée, en payant une cotisation d'entrée de 20 fr. Des boissons sont vendues sur place uniquement aux membres du club.

On peut aussi s'acquitter d'une cotisation annuelle de 25 fr qui assure l'entrée à 15 fr et une boisson gratuite.

Le membre « Gold » paie, lui, 200 fr pour toute l'année avec entrée gratuite et boisson offerte à chaque fois. Et si vous pouvez prêter une machine, la carte « Gold » vous est offerte !

L'association non-lucrative espère ainsi pouvoir financer la location et le renouvellement des machines.



Le Club Shoot Again est ouvert un vendredi soir et samedi soir par mois.

On trouve tous les détails de dates sur le site de l'association : www.shootagain-fribourg.com

Prochain week-end d'ouverture les 8 et 9 novembre....venez nombreux !

Vendredi 8 novembre 19h à 24h

Samedi 9 novembre 18h à 24h

Méli è Pankouè



Nous vous présentons ici le deuxième épisode d'un texte de Jean Risse.

Jean Risse a écrit cette « histoire » dans les années vingt. Il est un peu notre Rabelais fribourgeois et son écriture est assez leste. Néanmoins son style et son vocabulaire seront utiles à ceux qui désirent apprendre un patois de ce temps-là. Les tournures de phrases sont correctes et les expressions justes.

Ce n'est pas (encore) du français traduit ! La traduction a été effectuée mot à mot, ce qui est naturellement au détriment du bon français, mais facilite la compréhension de cette histoire rocambolesque.

Bonne lecture !

Anne Marie Yerly

Méli è Pankouè



Teché l'evê ke ch'in va du pê vêr no. L'è pâ damâdzo è nyon le vou règrêtâ. No j'an jou frê, prâ dè dzin chon j'ou malâdo è dutrè l'an trêpachâ. Ma le furi keminthè a rijolâ a la ruva dou bou. No chin tré-ti benéje è dzoyâ. Lè bouébo chon jelâ bôlâ chu le tseminè, lè fiyètè l'an betâ di galé tsépi dè payeavui on botyè chu l'oroye gôtse.

Du li a kotyè dzoua, la Méli chè chin pâ-mé. Du le matin ou né i koua deché delé. tsantè, chubyè è rèkathalè. Le furi li bayè pê la titha. L'è vinyiète on bokenè drôla è fro dè li-mima. L'a dza trovâ di pekôji, l'a yu pachâ lè j'èthorni, duvè mayintsètè l'an tsantâ chu le têt. On galé pelèvouè dzôno l'i a vòlâ dèvan le nâ, è ouna pitita mothilèta rochèta l'a danhyi dou lon dou chindolè.

Chin fâ ke Méli châtè dri-hô è chè chin lè piôtè pyènè dè budzon. Cha dona, la viye Nannèta, in vèyin cha brechâla dinche drôla, chè moujâye intrè-li :

« Atin on bokon ! Tè vu dza modèrà ! »

Irè djuchtamin le premi d'âvri. L'anhyianna l'a kriâ Méli ke chè dèmorâvè a nyâ on rubanè rodzo a la kuva ou tsa.

L'y a de : « Di-vê fiyèta, tè fô alâ portâ chi patyotè a Pankouè. Te châ prâ ke l'è to mô fotu, l'a nyon-mé a l'intoua dè li. Pouâr-ta-li chi patyè dè hyioujin, l'y a rin dè mèyâ po la kouêrla. Va rido ! »

Inke la Méli ke ch'inbreyè a chô tantyè vè Pankouè.

Kan l'è j'ou dedin, l'a trovâ Pankouè ke fougâvè cha pupa chu le forni. Méli ly a de, to-t'inchohyiâye : « Inke dou bon hyioujin ke ma dona vo j'invouyè ».

Pankouè to chorèprè l'a dèfè la kordèta è l'a trovâ... ouna punyia dè koralè !

Ma poua tè, ke di a Méli, t'an fê a portâ le mi d'âvri !

Méli l'è vinyiète tota rodze, ourâvè di grô j'yè, chavè pâ-mé yô chè tinyi.

Fènamintè che chè pâ betâye a pyorâ.

L'avè bin dou mô dè ratinyi lè lègremè dè kolère ke ly vinyian. Pankouè dè la vère dinche inbreyoudâye, l'a kudyi bin fère dè ly bayi ouna dzouta.

Ma la Méli ch'è rêverya è ly a fotu duvè balè j'èhyiêtâyè kemin djémé on genèfle n'in d'a onkora rèchu.

Pu, ch'indalâye tota rêvintâye ma l'avè adi pachâ cha radze chu lè potè a chi l'èthoua dè Pankouè.

A suivre...

Mélie et Pankouè

Voici l'hiver qui s'en va de chez nous. Ce n'est pas dommage et personne ne veut le regretter. Nous avons eu froid, beaucoup de gens ont été malades, deux ou trois ont trépassé. Mais le printemps commence à sourire à l'orée du bois. Nous sommes tous bien aise et joyeux. Les garçons sont allés « bouler » sur le chemin, les fillettes ont mis de jolis chapeaux de paille avec une fleur sur l'oreille gauche.

Depuis quelques temps Mélie ne se sent plus... Du matin au soir elle court de ci de là, elle chante, elle siffle et éclate de rire. Le printemps lui « donne par la tête ». Elle est devenue un peu drôle et hors d'elle-même. Elle a déjà trouvé des primevères, elle a vu passer les étourneaux, deux mésanges ont chanté sur le toit. Un joli papillon jaune a volé devant son nez, et une petite belette rousse a dansé le long du petit sentier.

Ce qui fait que Mélie saute droit en l'air et se sent les jambes pleines de fourmis. Sa mère, la vieille Nannette, en voyant sa jeune fille drôle comme ça, a pensé en elle-même :

« Attends un peu. Je vais déjà te modérer ! »

C'était justement le premier avril. L'aïeule a appelée Mélie qui s'amusait à attacher un petit ruban rose à la queue du chat. Elle lui a dit : « Dis-donc fillette, il te faut aller porter ce petit paquet à Pankouè. Tu sais bien qu'il est très mal fichu, il n'a plus personne autour de lui. Porte-lui ce paquet de fleur-de-foin. Il n'y a rien de meilleur pour l'épidémie de grippe. Va vite ! »

Voilà la Mélie qui s'élance à grands sauts chez Pankouè.

Quand elle fut dedans, elle a trouvé Pankouè qui fumait sa pipe sur le fourneau. Mélie lui a dit, toute essoufflée :

« Voilà de la bonne fleur-de-foin que ma mère vous envoie » Pankouè tout surpris a défait la ficelle et a trouvé... une poignée d'aiguilles de sapin.

Ma pauvre toi, dit-il à Mélie, on t'a fait porter le mois d'avril Mélie est devenue toute rouge, elle ouvrait de gros yeux, elle ne savait où se mettre.

Tout juste qu'elle ne s'est pas mise à pleurer. Elle avait bien du mal à retenir les larmes de colère qui lui venaient. Pankouè, de la voir ainsi mal à l'aise, a cru bien faire de lui donner un baiser.

Mais, la Mélie s'est retournée et lui a fichu deux belles gifles comme jamais un imbécile n'en a encore reçu.

Puis elle s'est en allée toute refroidie, mais elle avait tout de même passé sa rage sur les lèvres à cet écervelé de Pankouè.

La course d'école à Berne

Mardi 25 juin tous les élèves de l'école ont eu l'opportunité de se rendre à Berne à l'occasion d'une course d'école extraordinaire. Au programme : visite du Tierpark de Berne et pique-nique et activités diverses au Gurten. En effet, il fallait bien marquer le coup avant la fusion avec Le Flon...

Casquettes, crèmes solaires et lunettes de soleil étaient de rigueur tant il faisait beau et chaud ce jour-là ! La journée a été si belle que les élèves de la classe enfantine de Céline et Stéphanie ont eu envie de vous la raconter...

On est allés dans des cars, au zoo de Berne. Emma la fille de Céline est venue avec nous. On a vu un ours, un bébé loup, des chèvres. On a même pu aller dans le parc des chèvres ! On a vu des petits lapins, des poissons, des phoques et des rennes. On a vu des poneys, des cochons, des oies, un bœuf, des ânes et encore des autres animaux. On a même vu quand ils ont donné à manger aux phoques !



Avant midi on a repris le car pour aller au funiculaire qui nous a emmené à la colline. On a pu faire des tours en train, des tours de petites voitures comme du karting et après on est allés dans la petite pataugeoire pour se rafraîchir.

C'était trop cool et drôle, c'était la meilleure des courses d'école !

Au retour on a pu mettre la télé dans le car, on a regardé Madagascar.

La journée était trop bien, surtout mouiller les grands et Sylviane et Pascal et gicler les maîtresses Stéphanie et Céline.



Le hérisson et son hibernation

Le hérisson est un mammifère nocturne qui commence sa vie avec un poids de 15 à 20 g et atteindra 800 g à 1,5 kg à l'âge adulte. La durée de vie de cet animal solitaire peut atteindre 8 ans, mais en raison des nombreux dangers qui le guettent dans la nature, elle se rapproche plutôt des 3 ans. Le hérisson n'a pas une bonne vue, mais sa perception des vibrations est très bonne et ses sens de l'ouïe et de l'odorat sont très développés. Grands voyageurs, les mâles se déplacent plutôt la nuit, alors que les femelles, plus territoriales, s'aventurent moins loin.

Le hérisson apprécie de pouvoir se cacher dans les buissons, les haies et les tas de feuilles, et de pouvoir se servir dans le compost. S'il arrive à trouver cet environnement, par exemple dans les parcs et jardins publics, il vivra aussi en ville. On peut rencontrer des hérissons jusqu'à 1400 m d'altitude. Ses nids sous les feuilles, les branches, les tas de bois, mais aussi dans les garages ou sous les cabanes de jardin sont les endroits où il se réfugie toute l'année.

La nourriture du hérisson se compose principalement d'insectes : scarabées, grillons, larves, vers de terre, limaces, escargots, araignées, etc. Parfois il mange également quelques végétaux comme des baies ou des fruits, et il peut aussi se sustenter de quelques restes de souriceaux, oisillons, lézards et œufs laissés par d'autres prédateurs.

Entre avril et août, le hérisson vit sa saison des amours. La maman hérisson peut mettre bas jusqu'à 2 fois par année après une gestation d'une quarantaine de jours, et avoir chaque fois entre 1 et 7 petits. Si le climat doux dure plus longtemps dans l'année, des bébés peuvent naître jusqu'à la fin octobre, mais malheureusement ces derniers ne survivront pas à l'hiver. En effet, ils seront trop petits pour hiberner (poids minimum pour hiberner sans danger : 800 g) et/ou leur maman les abandonnera pour aller hiberner et sauver sa propre vie.

Les dangers qui guettent le hérisson sont ses prédateurs (le blaireau, le renard, le chien qui peut le blesser grièvement, et le chat qui peut tuer les bébés). Mais les plus grands dangers sont liés à l'être humain : empoisonnement, routes, fourches et tondeuses ou débroussailleuses, noyade dans les piscines ou les bassins, brûlé dans les feux, etc.). Se sentant en danger, le hérisson ne va pas fuir mais dresser ses piquants et se mettre en boule.

Dans tous les pays d'Europe, **les hérissons sont des animaux protégés**. Vous n'êtes donc pas autorisés à les capturer ou à les enlever de leur environnement naturel. Si vous trouvez un hérisson malade, blessé ou orphelin, contactez un vétérinaire spécialisé dans la faune sauvage ou adressez-vous (pour le canton de Fribourg) à la Station de soins Rita Roux (Musée d'histoire naturelle au +41 26 305 89 00)



Pour passer la saison froide, **le hérisson hiberne durant 4 à 6 mois**, en fonction des températures et du climat. Dans cet objectif, les nids pour l'hiver doivent être bien isolés et plus solides que les nids qui lui servent durant le reste de l'année, afin d'offrir une bonne protection contre les aléas climatiques de la saison. Durant l'hibernation, son rythme cardiaque passe de 120-170 pulsations par minute à 8-20 pulsations par minute et il ne respire que 3 à 4 fois par minute. Sa température corporelle passe de 36°C à 5°C et il peut perdre jusqu'à 30 % de son poids initial durant cette période.

Durant cette période il se réveille régulièrement (tous les 10 à 20 jours), ne vous inquiétez donc pas si vous apercevez des hérissons actifs de jour. Toutefois si le hérisson s'active pendant plusieurs jours, s'il pèse moins de 800 grammes, s'il semble blessé ou malade, s'il ne peut disposer d'un abri à l'extérieur ou s'il gèle ou neige beaucoup, adressez-vous à la Station de soins Rita Roux (Musée d'histoire naturelle au +41 26 305 89 00).

A partir d'octobre, on peut aider les hérissons en mettant à leur disposition de la nourriture pour chats ou chiens et de l'eau (jamais de lait !). On peut aussi leur confectionner un abri dans le jardin pour les protéger du gel (par exemple une caisse avec une ouverture de 12 cm et remplie de feuilles mortes).

Sources:

www.fr.ch/mhmf/culture-et-tourisme/musees/station-de-soins-rita-roux-pour-la-faune-sauvage,

www.herissons.ch,

www.proherissons.ch